



AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

PRENEZ AVIS que lors de sa séance extraordinaire du 27 novembre 2020, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté l'ordonnance suivante:

OCA20 220042 – Résolution CA20 220317 (dossier 1201228001)

Ordonnance relative aux travaux de béton requis dans le cadre des travaux de réfection du poste de district Lionel-Groulx

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1)*

Cette ordonnance peut être consultée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Elle peut également être consultée sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://ville.montreal.qc.ca/reglements>.

Fait à Montréal, le 1er décembre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,
Me Sylvie Parent